



La langue parlée le plus souvent à la maison

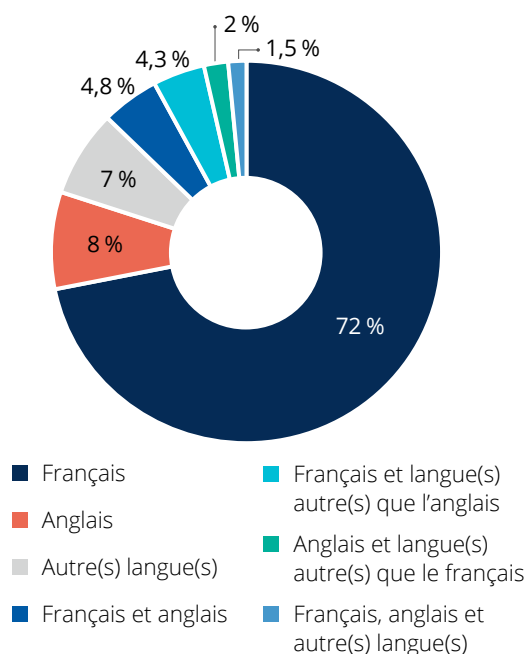
Fiche-synthèse | Résultats 2024

L'Étude sur la situation des langues parlées au Québec est une nouvelle enquête de l'Institut de la statistique du Québec qui a pour but de recueillir des données fiables et objectives sur les différentes langues parlées au Québec dans divers contextes de vie, que ce soit à la maison, au travail ou dans les commerces. Elle vise aussi à connaître les langues utilisées pour naviguer sur Internet et pour écouter ou lire des contenus culturels. L'enquête a été réalisée du 10 janvier au 26 août 2024 auprès de 45 280 personnes répondantes.

Résultats

En 2024, dans l'ensemble du Québec, environ 72 % de la population de 15 ans et plus ont déclaré parler le plus souvent le français à la maison, 8 % ont déclaré parler le plus souvent l'anglais, et 7 % ont déclaré parler le plus souvent d'autres langues. Le reste de la population parle à la maison le plus souvent le français et l'anglais (4,8 %), ou une autre combinaison de langues : 4,3 % pour le français et une ou plusieurs autres langues, 2 % pour l'anglais et une ou plusieurs autres langues, et 1,5 % pour le français, l'anglais et une ou plusieurs autres langues.

Langue(s) parlée(s) le plus souvent¹ à la maison, population de 15 ans et plus, Québec, 2024



1. Une personne peut parler à la maison d'autres langues en plus de celle(s) qu'elle y parle le plus souvent. Les données présentées ici ne rendent donc pas compte de l'ensemble des langues parlées à la maison et il est important d'inclure la mention « le plus souvent » lorsque ces données sont citées.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2024.

Les langues parlées et les territoires à l'étude

Le français

En 2024, dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, environ 56 % des personnes ont parlé le plus souvent le français à la maison. Plus spécifiquement, la proportion est de 43 % sur l'île de Montréal et de 69 % dans le reste de la RMR de Montréal. La proportion de personnes qui parlent le plus souvent le français à la maison est d'environ 63 % dans la municipalité de Gatineau et de 90 % ailleurs au Québec.

L'anglais

La proportion de personnes parlant le plus souvent l'anglais à la maison est d'environ 13 % dans la RMR de Montréal (18 % sur l'île de Montréal et 7 % dans le reste de la RMR de Montréal). La proportion est de 13 % dans la municipalité de Gatineau contre environ 3,4 % ailleurs au Québec et 1,3 % dans la région administrative (RA) de la Capitale-Nationale.

Une autre langue

La proportion de personnes qui parlent à la maison le plus souvent une autre langue que le français ou l'anglais est d'environ 12 % dans la RMR de Montréal en 2024. La proportion atteint environ 16 % sur l'île de Montréal contre 9 % dans le reste de la RMR de Montréal. Dans la municipalité de Gatineau, ce sont 7 % des personnes qui parlent le plus souvent une autre langue que le français ou l'anglais à la maison. Dans la RA de la Capitale-Nationale et ailleurs au Québec, les proportions sont respectivement de 3,3 % et de 1,7 %.

Le français et l'anglais

Que ce soit sur l'île de Montréal, dans le reste de la RMR de Montréal ou à l'échelle de la RMR de Montréal dans son ensemble, la proportion de personnes qui parlent le plus souvent à la maison le français et l'anglais est d'environ 6 %. Dans la municipalité de Gatineau, la proportion est supérieure (9 %). Dans la RA de la Capitale-Nationale, ainsi qu'ailleurs au Québec, la proportion de personnes qui parlent le plus souvent le français et l'anglais à la maison est moindre (3 %).

Le français et une autre langue que l'anglais

La proportion de personnes qui parlent le plus souvent le français et une autre langue que l'anglais à la maison est d'environ 7 % dans la RMR de Montréal (8 % sur l'île de Montréal et 6 % dans le reste de la RMR de Montréal). Cette proportion atteint environ 4,0 % dans la municipalité de Gatineau, 2,7 % dans la RA de la Capitale-Nationale et 1,3 % ailleurs au Québec.

L'anglais et une autre langue que le français

La proportion de personnes qui ont parlé le plus souvent l'anglais et une autre langue que le français à la maison est d'environ 5 % à l'échelle de l'île de Montréal et de 2,0 % dans le reste de la RMR de Montréal. Pour l'ensemble de la RMR, la proportion est de 3,5 %. Dans la municipalité de Gatineau, la proportion de personnes qui parlent le plus souvent l'anglais et une autre langue est estimée à 2,2 %.

Le français, l'anglais et une autre langue

La proportion de personnes qui ont parlé le plus souvent à la maison le français, l'anglais et une autre langue est d'environ 3,3 % sur l'île de Montréal et de 2,0 % dans le reste de la RMR de Montréal. Dans l'ensemble de la RMR de Montréal, la proportion est de 2,6 %. Les proportions de personnes qui parlent cette combinaison de langues le plus souvent à la maison dans la RA de la Capitale-Nationale et ailleurs au Québec sont moindres (inférieures à 1 %).

Plusieurs langues

De manière générale, la proportion de personnes qui parlent le plus souvent plusieurs langues à la maison est plus élevée dans la RMR de Montréal, et en particulier sur l'île de Montréal, que dans les autres territoires.

Langue(s) parlée(s) le plus souvent à la maison selon le territoire, population de 15 ans et plus, Québec, 2024

	Français	Anglais	Autre(s) langue(s)	Français et anglais	Français et langue(s) autre(s) que l'anglais	Anglais et langue(s) autre(s) que le français	Français, anglais et autre(s) langue(s)
	%						
Ensemble du Québec	71,8	8,2	7,3	4,8	4,3	2,0	1,5
Territoire (découpage avec l'ensemble de la RMR de Montréal)							
RMR de Montréal	56,2 ^{ab}	12,6 ^a	12,3 ^a	6,0 ^{ab}	6,9 ^a	3,5 ^{ab}	2,6 ^{ab}
Région administrative de la Capitale-Nationale	89,2 ^a	1,3 ^{ab}	3,3 ^a	2,9 ^a	2,7 ^a	0,3 ^a **	0,4 ^{ac} *
Municipalité de Gatineau	62,9 ^{ab}	13,1 ^b	6,5 ^a	9,3 ^{ab}	4,0 ^a	2,2 ^{ab}	2,0 ^{cd}
Ailleurs au Québec	89,7 ^b	3,4 ^{ab}	1,7 ^a	3,3 ^b	1,3 ^a	0,3 ^b *	0,3 ^{bd} *
Territoire (découpage avec l'île de Montréal et le reste de la RMR de Montréal)							
Île de Montréal ¹	42,7 ^{ab}	18,4 ^a	16,2 ^a	6,1 ^{ab}	8,3 ^a	5,1 ^{abcd}	3,3 ^{abcd}
Reste de la RMR de Montréal	68,7 ^{ab}	7,3 ^a	8,6 ^a	5,9 ^{cd}	5,6 ^a	2,0 ^{ab}	2,0 ^{ab}
Région administrative de la Capitale-Nationale	89,2 ^a	1,3 ^a	3,3 ^a	2,9 ^{ac}	2,7 ^a	0,3 ^{ac} **	0,4 ^{ac} *
Municipalité de Gatineau	62,9 ^{ab}	13,1 ^a	6,5 ^a	9,3 ^{abcd}	4,0 ^a	2,2 ^{cd}	2,0 ^{cd}
Ailleurs au Québec	89,7 ^b	3,4 ^a	1,7 ^a	3,3 ^{bd}	1,3 ^a	0,3 ^{bd} *	0,3 ^{bd} *

RMR Région métropolitaine de recensement.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; estimation à interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-d Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,01.

1. Correspond à la région administrative de Montréal.

Notes : Pour connaître les intervalles de confiance de chaque donnée, consulter le fichier Excel disponible dans le [site Web de l'Institut](#).

Il est à noter que dans le *Tableau de bord sur la situation linguistique au Québec* du ministère de la Langue française, la catégorie nommée « français » correspond à la fusion de deux des catégories du présent tableau : « français » et « français et langue(s) autre(s) que l'anglais ». De même, la catégorie nommée « anglais » dans le tableau de bord du ministère correspond à la fusion des catégories « anglais » et « anglais et langue(s) autre(s) que le français » et la catégorie nommée « français et anglais » correspond à la fusion des catégories « français et anglais » et « français, anglais et autre(s) langue(s) ».

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, 2024.

Source et construction de l'indicateur

Dans l'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, l'indicateur sur la langue parlée le plus souvent à la maison est obtenu à partir de la question sur la connaissance des langues et de deux questions sur les langues parlées à la maison.

Question sur la connaissance des langues (intitulé, choix de réponses et consignes)

Au début du questionnaire, les personnes répondantes sont invitées à déclarer toutes les langues qu'elles connaissent suffisamment pour tenir une conversation simple. La question sur la connaissance des langues est posée de la manière suivante : « Quelle langue connaissez-vous suffisamment pour tenir une conversation simple ? Vous pouvez indiquer plusieurs langues. N'oubliez pas d'indiquer toutes les langues que vous connaissez, y compris celle dans laquelle vous répondez à l'étude ». Les options de réponse permettent de sélectionner jusqu'à cinq langues à partir de menus déroulants. Chaque menu déroulant propose une sélection de 156 langues issues d'une classification utilisée au Recensement de la population de 2021^{1,2}. Les langues sont également présentées dans un ordre particulier, à savoir :

- Français
- Anglais
- Les différentes langues autochtones³, triées par ordre alphabétique
- Les autres langues⁴, triées par ordre alphabétique
- Langue absente de la liste

La ou les langues sélectionnées par la personne répondante sont celles dans lesquelles elle déclare être en mesure de tenir une conversation simple. Ces langues sont reprises dans la question sur la fréquence d'utilisation des langues dans différentes situations.

Question sur les langues parlées régulièrement à la maison (intitulé, choix de réponses et consignes)

Après avoir répondu à la question sur la connaissance des langues, les personnes répondantes sont invitées à déclarer toutes les langues qu'elles parlent régulièrement à la maison. La question est posée de la manière suivante : « Quelle langue parlez-vous régulièrement à la maison ? Vous pouvez indiquer plusieurs langues »⁵.

Les options de réponse proposées sont les langues⁶ déclarées à la question sur la connaissance des langues, en plus d'une modalité supplémentaire qui offre la possibilité de déclarer une autre langue.

Le questionnaire fournit des instructions supplémentaires sur la manière de répondre à la question sur les langues parlées régulièrement à la maison. Ces instructions précisent ce qui suit : « Si vous avez plusieurs domiciles, veuillez considérer celui où vous vivez la majorité du temps. Si vous n'êtes pas en mesure de les départager, choisissez la résidence au moment de remplir le questionnaire ».

Sont identifiées comme les langues parlées régulièrement à la maison la ou les langues pour lesquelles la personne a coché « oui » et/ou s'est prévalu de l'option « Autre(s) langue(s). Précisez : »

1. [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – annexe 2.2 Langue maternelle, langue parlée à la maison et langue de travail, classifications de 2021, 2016 et 2011](#) (statcan.gc.ca).
2. Dans le menu déroulant se trouve aussi un choix « langue absente de la liste ». Si cette option est retenue, la personne répondante peut saisir sa langue dans une boîte ouverte. L'ISQ a ensuite procédé au recodage des langues saisies dans les boîtes ouvertes.
3. Pour figurer dans le menu déroulant, une langue autochtone doit avoir été déclarée par au moins une personne comme langue maternelle lors du recensement de 2021.
4. Pour figurer dans le menu déroulant, une langue doit avoir été déclarée par au moins 100 personnes comme langue maternelle lors du recensement de 2021.
5. Cette question ressemble à une question posée dans le questionnaire du recensement de 2021 de Statistique Canada, mais elle s'en distingue par son libellé et par son type de choix de réponses. La mention « Vous pouvez indiquer plusieurs langues », qui figure dans la question de l'*Étude sur la situation des langues parlées au Québec*, ne figure pas dans la question du recensement.
6. Pour chacune de ces options de réponses, la personne doit indiquer « oui » ou « non ». Elle peut indiquer « oui » pour plusieurs des langues figurant dans la liste personnalisée des langues déclarées comme connues.

Question sur la langue parlée le plus souvent à la maison (intitulé, choix de réponses et consignes)

Après avoir répondu à la question sur les langues parlées régulièrement à la maison, les personnes répondantes qui ont indiqué parler régulièrement plus d'une langue à la maison sont invitées à préciser quelle langue elles parlent le plus souvent à la maison.

Lorsqu'une personne a déclaré une seule langue parlée régulièrement à la maison, la langue déclarée est automatiquement considérée comme celle étant parlée le plus souvent (c'est la seule), et la question sur la langue parlée le plus souvent n'est pas posée.

La question sur la langue parlée le plus souvent à la maison est posée de la manière suivante : « Parmi ces langues, laquelle parlez-vous le plus souvent à la maison ? Indiquez plusieurs langues seulement si vous les parlez aussi souvent l'une que l'autre à la maison »⁷.

Les choix de réponses proposés aux personnes répondantes sont les langues déclarées à la question sur les langues parlées régulièrement à la maison⁸.

Autrement dit, une personne qui déclare parler français et anglais régulièrement à la maison est invitée à préciser si c'est le français et/ou l'anglais qui est parlé le plus souvent à la maison.

La variable est recodée en sept catégories :

- Français
- Anglais
- Autre(s) langue(s)
- Français et anglais
- Français et autre langue que l'anglais
- Anglais et autre langue que le français
- Français, anglais et autre

À noter que la modalité « réponse manquante » n'est pas présente dans les tableaux, car la pondération tient compte de la non-réponse. Les résultats présentés sont donc représentatifs de la population.

7. Cette question ressemble à une question posée dans le questionnaire du recensement de 2021 de Statistique Canada, mais elle s'en distingue par son type de choix de réponses.

8. Pour chacune de ces options de réponses, la personne doit indiquer « oui » ou « non ». Elle peut indiquer « oui » pour plus d'une des langues proposées.

Portée et limites de l'indicateur sur la langue parlée le plus souvent à la maison

L'indicateur sur la langue parlée le plus souvent à la maison reflète des aspects de la sphère dite « privée ». La langue parlée le plus souvent à la maison est celle qu'une personne parle le plus fréquemment parmi les langues qu'elle parle régulièrement⁹ à domicile. Si une personne utilise deux langues aussi souvent l'une que l'autre, elle peut déclarer ces deux langues comme étant celles « parlées le plus souvent » à la maison.

Cependant, cet indicateur a aussi des limites :

- L'indicateur ne donne pas d'information sur l'usage des langues dans la sphère dite « publique ». Cela signifie que cet indicateur vise uniquement les langues parlées à domicile, et ne tient pas compte des langues que les personnes peuvent parler en dehors de la maison.
- L'indicateur ne prend en compte que la ou les langues parlées le plus souvent, et laisse donc de côté la ou les autres langues moins fréquemment parlées, qui peuvent pourtant être régulièrement parlées.
- L'indicateur vise les langues parlées et non les langues utilisées autrement que verbalement. Par exemple, cet indicateur ne couvre pas les langues employées pour rédiger des documents personnels à la maison, comme une liste d'épicerie.
- L'indicateur ne donne pas d'information sur la fréquence relative d'utilisation de la langue parlée le plus souvent par l'individu. Autrement dit, le questionnaire permet à la personne répondante d'indiquer qu'une langue est parlée plus souvent que d'autres à la maison, mais pas d'indiquer d'ordre de grandeur quant à la proportion de temps qui est consacrée à cette langue. Par exemple, chez certaines personnes répondantes, la langue parlée le plus souvent est parlée 60 % du temps (comparativement à 40 % du temps pour la ou les autres langues parlées régulièrement), tandis que pour d'autres personnes, la langue parlée le plus souvent est parlée 90 % ou même 100 % du temps.
- Même si l'indicateur découle de questions de *l'Étude sur la situation des langues parlées au Québec* qui ressemblent à des questions posées lors du recensement de 2021 de Statistique Canada, les résultats ne peuvent pas être comparés aux données du recensement concernant la « langue parlée le plus souvent à la maison ». Cette comparaison est impossible dû à des différences dans la manière de poser les questions sur les langues parlées à la maison, des différences dans les choix de réponses présentés aux personnes répondantes et d'autres différences méthodologiques importantes¹⁰.

9. Les langues parlées régulièrement à la maison sont les langues que les personnes répondantes déclarent parler à une fréquence suffisamment élevée pour qu'elle soit considérée comme « régulière ». Dans l'enquête, l'ISQ n'a pas précisé aux personnes répondantes de seuil à partir duquel une langue pouvait être considérée comme parlée régulièrement. Ainsi, deux personnes répondantes peuvent avoir déclaré utiliser régulièrement le français tout en faisant référence à des intensités différentes d'utilisation de la langue.

10. Entre autres, le questionnaire de l'enquête de l'ISQ ne porte que sur l'usage des langues, alors que le questionnaire du recensement aborde une diversité de sujets. Le fait que l'enquête de l'ISQ se focalise sur la thématique des langues – et que les questions y soient posées dans un certain ordre – peut entraîner des réponses qui se distinguent de celles obtenues dans le cadre de questions similaires posées lors du recensement. Par ailleurs, l'enquête de l'ISQ a été réalisée auprès d'un vaste échantillon représentatif de la population étudiée (échantillon de 45 280 personnes) alors que le recensement, puisque la participation y est obligatoire en vertu de la loi, couvre la presque totalité de la population étudiée.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Étude sur la situation des langues parlées au Québec en 2024. La langue parlée le plus souvent à la maison* [En ligne], L'Institut, 7 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/ESLPQ2024-langue-parlee-maison.pdf].

Ce document a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Direction des statistiques
sociodémographiques

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2025
ISBN 978-2-555-00928-8 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2025

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction